Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Service Interministériel de la Communication
des services de l'État
☎ 04 50 33 61 82

Annecy, le 19 novembre 2014

Communiqué de presse

Projet de règlement particulier de police de la navigation sur le lac Léman

Suite à l'article paru dans le Dauphiné Libéré de ce jour, le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie souhaite apporter les précisions suivantes.

L'article fait état d'un document intitulé « règlement particulier de police de la navigation », émis par la direction départementale des territoires. Ce document, sous forme de cartes, n'était qu'un premier document de travail exploratoire.

Depuis lors, de nouvelles orientations, plus restrictives, ont été travaillées, excluant les communes de Thonon-les-Bains et Evian-les-Bains. Elles seront présentées à l'ensemble des acteurs lors de la réunion de concertation du 25 novembre prochain à Thonon-les-Bains.

Contact :
Service interministériel de communication des services de l'État
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
04.50.33.61.82 / 06.78.05.98.53